

## Recommandations de Berlin pour les villes de demain

Berlin, 2 juin 2016

Le Forum Habitat allemand, qui s'est tenu à Berlin les 1 et 2 juin 2016, a réuni plus de 1000 participants venus de 74 pays. Les « Recommandations de Berlin pour les villes de demain » sont issues des délibérations de ce vaste éventail d'intervenants. Ces recommandations sont proposées pour contribuer aux négociations en cours sur le nouvel agenda urbain, qui sera adopté lors de la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito, capitale de l'Équateur, en octobre 2016.

De **notre point de vue**, les villes :

- **seront les garantes de la qualité de vie pour tous,**
- **contribueront à assurer la prospérité pour tous,**
- **montreront l'exemple pour parvenir à un monde durable et « décarbonisé », et**
- **renforceront les liens entre les villes et les zones rurales et contribueront à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

Le nouvel agenda urbain représente une occasion unique pour les États membres et les gouvernements locaux de s'associer dans la création d'une feuille de route axée sur l'action pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que de l'Accord de Paris. La mise en œuvre de ces accords mondiaux nécessite de multiples actions dans et de la part des villes.

La valeur ajoutée du nouvel agenda urbain réside ainsi dans le fait qu'il complète ces accords en encourageant les politiques nationales et locales correspondantes ainsi que les conditions favorables nécessaires pour les villes. Le Forum Habitat allemand a identifié les **six domaines d'action prioritaires** suivants :

1. **permettre aux villes en tant qu'acteurs de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris ;**
2. **initier des approches transformatrices pour un développement urbain durable ;**
3. **renforcer les cadres institutionnels, juridiques et financiers favorables pour les villes ;**
4. **créer des possibilités d'engagement et initier des partenariats pour la mise en œuvre ;**

5. axer le suivi du nouvel agenda urbain sur le dialogue politique et la formation ;
6. donner davantage la parole aux villes dans la gouvernance urbaine mondiale.

## Notre vision

### ***Les villes seront les garantes de la qualité de vie pour tous***

- Les villes doivent être justes d'un point de vue social et spatial et être sensibles aux questions de genre, afin de ne **laisser de côté personne ni aucun espace**. En dehors de la gestion et de la planification d'une utilisation équilibrée des terres, cela demande des efforts pour éradiquer la pauvreté et donner accès à un logement abordable et décent, à l'éducation, à des opportunités d'emploi, à un environnement sain et à des services de base comme l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement, les services de santé et l'élimination des déchets pour tous. Cela implique également le respect des normes existantes en matière de droits humains telles qu'elles figurent dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui appellent à un niveau de vie approprié, y compris le droit au logement. Les villes doivent contrer toute forme de ségrégation sociale et spatiale, d'exclusion et de discrimination, notamment (mais pas seulement) par rapport aux établissements informels et aux quartiers à faibles revenus.
- Les villes doivent être axées sur leurs habitants, être **inclusives**, promouvoir et mettre en place l'égalité des genres et permettre la diversité culturelle, y compris les différences de croyances et de langues. Elles doivent également être sûres, vivables pour tous et encourager l'intégration de tous leurs habitants dans la vie de la cité indépendamment de leur statut légal et économique. Pour y parvenir, des autorités locales autonomes, inclusives et responsables impliquant toutes les parties prenantes concernées dans les processus de planification et de prise de décisions sont indispensables. Elles doivent donner l'opportunité d'agir et de mener le changement, y compris en fournissant un financement initial et en supprimant les obstacles légaux.
- Les villes doivent promouvoir un **sentiment d'appartenance** (« **Heimat** » : l'endroit où l'on se sent chez soi) ainsi que la **diversité culturelle**, sources de créativité et d'identité. Les villes doivent sauvegarder les biens culturels, matériels et immatériels, y compris les ressources des quartiers informels et traditionnels. L'espace public joue un rôle essentiel en autorisant l'expression d'une spécificité culturelle et des niches pour différents groupes d'utilisateurs. Le nouvel agenda urbain doit mettre en valeur un développement urbain adapté au milieu, enraciné dans et façonné par les gens et les communautés résidant dans les villes.
- Les villes sont confrontées au défi d'accueillir un nombre croissant de **migrants, de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés**. Ceux-ci méritent un accueil digne et une vie décente dans leurs communautés d'accueil, avec des perspectives d'avenir allant au-delà des besoins fondamentaux, y compris des droits de résidence. Cela demande un dialogue soutenu et un engagement entre communautés d'accueil et nouveaux arrivants, ainsi que des approches modulaires et flexibles, par exemple en termes de plans de zonage et d'élaboration de scénarios.
- Les innovateurs et défenseurs locaux s'attaquent aux différences de genre présentes dans toutes les questions urbaines, du changement climatique à l'urbanisme, de la sécurité à la gouvernance, en proposant des stratégies et des bonnes pratiques sur lesquelles s'appuyer. Les femmes doivent être mieux habilitées à intervenir dans le développement urbain durable et encouragées pour ce faire à participer à la politique, à la planification et à la budgétisation. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités par rapport aux femmes, et mettre à disposition les connaissances et informations essentielles permettant de répondre à leurs besoins. Le nouvel agenda urbain est en mesure d'instaurer de nouvelles normes mondiales ambitieuses pour les femmes et les filles - dans toute leur

diversité - et de promouvoir leur participation active dans toutes les phases du développement urbain et des processus de gouvernance.

### ***Les villes contribueront à assurer la prospérité pour tous***

- Des villes efficacement gérées sont le moteur de la **croissance et du développement économiques**. Les villes doivent veiller à ce que la croissance économique soit durable aussi bien d'un point de vue social qu'écologique et profite à tous, et soutenir une consommation et une production durables, des économies circulaires et partagées ainsi qu'une utilisation efficace des ressources. Cela demande des conditions de travail adéquates et des chaînes d'approvisionnement durables, ainsi que des services financiers locaux adaptés. En outre, le secteur informel fournit des opportunités de revenus indispensables pour les habitants d'un grand nombre de villes. Les politiques urbaines et les mesures qui améliorent la situation des secteurs formel et informel sont donc indispensables pour garantir les revenus et la sécurité sociale.
- **La technologie et l'innovation** doivent représenter un élément moteur essentiel de la transformation urbaine dans des secteurs comme l'énergie, l'eau et l'assainissement, les transports et le bâtiment. Dans ces domaines, l'innovation inclut sans s'y limiter les technologies de l'information et de la communication ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables. Les villes doivent coopérer avec les chercheurs, le secteur privé et les citoyens pour encourager et tirer parti de l'innovation technologique et sociale et des changements de comportement. Elles doivent également promouvoir les technologies vertes par le biais de marchés publics écologiques et de conditions améliorées, notamment pour les petites et moyennes entreprises. La « ville intelligente » n'est pas un objectif en soi, mais un outil en vue d'un développement urbain durable et inclusif. Les solutions numériques doivent ainsi bénéficier à l'intérêt public.

### ***Les villes montreront l'exemple pour parvenir à un monde durable et décarbonisé***

- Le **changement climatique** représente une menace toute particulière pour les villes des pays développés et en développement, en particulier dans les quartiers informels et à faibles revenus, qui sont vulnérables à hauts risques, et dans les régions côtières. Un développement urbain à faibles émissions de carbone et résilient, accompagné d'une gestion préventive des risques de catastrophe, est indispensable à un développement durable. L'adaptation au changement climatique et son atténuation doivent être prises en compte et intégrées dans les politiques et processus de planification. Cela inclut les transports et la mobilité, l'eau, les déchets, l'énergie, le bâtiment et le logement, l'industrie et les politiques d'utilisation des terres.
- Il est d'une importance cruciale de préserver, de renforcer et de restaurer les **écosystèmes urbains**, les aquifères et les espaces verts dans et autour des villes, qui fonctionnent comme des puits de carbone naturels et contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Notre planète ne saurait suffire à satisfaire aux exigences des décennies à venir en termes de logement et d'infrastructures si l'on recourt aux **technologies et matériaux de constructions** existants. Des changements fondamentaux au niveau de l'architecture, de la construction et du développement ainsi que de l'utilisation (la réutilisation) des matériaux de construction s'imposent. Il convient notamment d'encourager une utilisation efficace de l'énergie et des ressources et de remplacer les matériaux de construction dont la fabrication génère beaucoup de CO<sub>2</sub>.

- Les villes et les gouvernements nationaux doivent développer des politiques de mobilité urbaine durables prévoyant un accès universel et sensible au genre à des transports sûrs, propres et abordables pour tous. La transformation et la décarbonisation des systèmes de transport urbain seront réalisées en combinant les modes de manière optimale dans le cadre de réseaux de mobilité urbaine et de modèles urbains compacts encourageant l'éco-mobilité, notamment le vélo, la marche, le covoiturage, l'e-mobilité et les transports en commun. Du fait qu'elle atténue les émissions de gaz à effet de serre, qu'elle favorise l'égalité sociale, améliore la qualité de l'air et la santé publique et renforce l'économie locale, l'éco-mobilité est indispensable à la qualité de vie.

### ***Les villes renforceront les liens avec les zones rurales et contribueront à la sécurité alimentaire et nutritionnelle***

- Confrontées à des défis complexes, les villes sont de plus en plus liées aux zones **périurbaines et rurales**. Ce qui nécessite une approche intégrée du développement urbain et de l'aménagement du territoire reflétant les flux multiples réciproques entre zones rurales et urbaines, et favorisant la coordination et la coopération intersectorielles entre villes et villages d'un même ou de plusieurs territoires. Cela stimule également le développement dans les villes aussi bien que dans les zones rurales.
- Le renforcement des liens entre ville et milieu rural est d'une importance cruciale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement rural et la distribution équitable des ressources. Il convient d'inclure l'alimentation et l'agriculture (notamment les petites exploitations agricoles) en tant qu'éléments clés dans les stratégies d'aménagement intégré du territoire. La spéculation foncière doit être réglementée pour éviter les effets néfastes sur la production agricole, les écosystèmes et les zones de loisirs. Des chaînes d'approvisionnement et de valeur fiables et efficaces doivent être renforcées et les pertes alimentaires et les déchets minimisés.

### **Six domaines d'action prioritaires**

#### **1. Permettre aux villes en tant qu'acteurs de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris**

- C'est dans les villes que se jouera le succès ou l'échec du passage à la durabilité au niveau mondial. Le nouvel agenda urbain doit reconnaître le triple rôle qu'elles jouent dans le développement durable. **Les villes sont des espaces** où un grand nombre d'acteurs configurent, créent et négocient ensemble les villes de demain. **Les villes sont des endroits** où se matérialisent les mesures en faveur - ou au détriment – d'un développement durable et inclusif. **Les villes sont des acteurs** essentiels pour la gouvernance locale, nationale et mondiale du développement durable et les partenariats mondiaux.
- Les villes sont des **acteurs** non seulement locaux, mais aussi **mondiaux**. Elles jouent un rôle fondamental pour le développement durable et la sauvegarde des biens communs mondiaux tels que les écosystèmes, le climat, la prospérité économique, l'intégration sociale, la démocratisation et la stabilité politique. Cette approche du rôle des villes préconise une refonte des réponses politiques et des mesures porteuses de réels changements dans notre manière d'utiliser, de construire et d'administrer nos villes.

#### **2. Initier des approches transformatrices pour un développement urbain durable**

- Les choix que font les villes aujourd'hui impliquent un parcours à suivre pour les décennies à venir. Le développement urbain durable requiert donc une **action transformatrice** en faveur de changements structurels, organisationnels et comportementaux essentiels. Le nouvel agenda urbain doit ainsi encourager les gouvernements locaux et nationaux à s'engager dans un processus de réflexion conduisant à des politiques et des mesures à long terme ambitieuses, cohérentes et adaptées aux besoins locaux. Le nouvel agenda urbain doit en outre **encourager les initiatives à partir de la base** et capitaliser sur le potentiel d'innovation de la société civile.
- La priorité doit être accordée aux options politiques et approches programmatiques susceptibles d'exercer l'**effet de levier le plus important sur les systèmes urbains locaux, nationaux et mondiaux**. Ces mesures de transformation doivent
  - ne négliger personne, ni aucun espace,
  - assurer la cohésion sociale,
  - être sobres en carbone et résilientes,
  - s'engager dans le secteur informel,
  - promouvoir une croissance économique équitable,
  - promouvoir une production et une consommation durables,
  - favoriser des modes de vie et un environnement sains.
- Une gouvernance urbaine transformatrice implique des **politiques fondées sur des données factuelles**. Les capacités des gouvernements locaux à collecter, analyser, évaluer et utiliser les données locales doivent donc être renforcées et intégrées dans des données et des politiques gouvernementales ouvertes. Ces politiques fondées sur des données factuelles doivent reposer sur la collaboration entre chercheurs, professionnels de la gestion urbaine et autorités locales. Au-delà de la participation, nous devons passer à la co-production.

### 3. Renforcer les cadres institutionnels, juridiques et financiers favorables pour les villes

- La diversité des arrangements politiques dans les différents pays nécessite des **structures adaptées aux contextes locaux**. Elles doivent appuyer des mécanismes efficaces fondés sur le principe de subsidiarité, qui implique l'attribution de responsabilités au niveau le plus proche des citoyens et l'autonomisation des acteurs locaux. Cela exige simultanément de ces derniers qu'ils assument leurs responsabilités et interviennent pour le bien commun aux niveaux local, national et mondial.
- La mise en œuvre du nouvel agenda urbain demande des **capacités suffisantes à tous les niveaux** des gouvernements, en particulier des gouvernements locaux. Le nouvel agenda urbain doit donc encourager les programmes de renforcement des capacités conçus dans le pays, soutenus par des réseaux internationaux d'apprentissage par les pairs et des agences de développement si nécessaire.
- Les villes ont besoin de **revenus fiables provenant de sources diverses** parallèlement à des **capacités de gestion financière adéquates** pour pouvoir obtenir et dépenser des fonds provenant de sources publiques et privées (y compris le financement par emprunt) de manière efficace, rentable, durable, axée sur le citoyen et le développement. Il convient de générer des revenus adéquats et prévisibles à travers la mobilisation des ressources intérieures et la décentralisation fiscale, y compris des transferts nationaux correspondant aux fonctions et aux mandats des gouvernements locaux. L'accès direct à des mécanismes de financement mondiaux doit être amélioré. Le nouvel agenda urbain doit également encourager les banques de développement multilatérales et nationales à établir des programmes d'investissement urbain solides.

- Les frontières urbaines devenant de plus en plus floues, les structures de gouvernance et les stratégies de développement urbain doivent refléter le **territoire urbain fonctionnel**. Le nouvel agenda urbain doit reconnaître les **villes comme des acteurs complexes**, et non pas seulement comme des municipalités ou des zones urbaines délimitées.

#### 4. Créer des possibilités d'engagement et initier des partenariats pour la mise en œuvre

- **Les partenariats multipartites**, moteurs essentiels de la transformation urbaine, sont indispensables pour mettre en œuvre tous les éléments du nouvel agenda urbain. Ils peuvent exploiter l'expertise, la technologie et les ressources financières d'un large éventail d'acteurs pour le développement urbain durable. Un nouveau modèle de partenariat est une condition *sine qua non* pour explorer et trouver des solutions urbaines innovantes, radicales et inhabituelles.
- Le nouvel agenda urbain doit motiver les engagements volontaires à soutenir la mise en œuvre et fournir des critères permettant d'assurer la transparence et la responsabilité en la matière. Les parties intéressées doivent être invitées à concevoir et à lancer des « **initiatives de partenariat urbain mondial** ». Ces partenariats urbains mondiaux doivent aborder les questions essentielles pour une mise en œuvre réussie du nouvel agenda urbain, comme les politiques urbaines nationales, la finance urbaine, la gestion urbaine intégrée et le renforcement des capacités.
- Le développement urbain durable nécessite une approche **à plusieurs niveaux, participative et collaborative** pendant toutes les phases des processus de planification et de décision. Nous avons besoin d'une nouvelle approche de l'engagement des parties prenantes qui reconnaisse tous les citoyens, tant formels qu'informels, en tant que co-planificateurs et co-créateurs pour accéder au développement durable. Le nouvel agenda urbain doit exposer succinctement les lignes directrices pour promouvoir, renforcer et institutionnaliser la citoyenneté active, la planification participative et la prise de décision ainsi qu'une gestion urbaine sensible et responsable, fondement d'une bonne gouvernance.

#### 5. Axer le suivi du nouvel agenda urbain sur le dialogue politique et la formation

- Un solide **processus de suivi et d'examen** pour le nouvel agenda urbain est indispensable pour entretenir l'engagement et la participation au fil du temps et prendre des mesures correctives. Le processus de suivi et d'examen répond à un triple objectif. Tout d'abord, surveiller la mise en œuvre de la dimension urbaine des objectifs de développement durable (ODD) sur la base des indicateurs ODD existants. Ensuite, évaluer les progrès de la transformation à l'aide d'informations qualitatives et quantitatives provenant de sources multiples. Ces informations qualitatives doivent intégrer les voix et les informations générées par les citoyens. Enfin, évaluer l'amélioration des conditions favorables pour les villes. Cela implique la prise en compte d'évaluations et des retours des collectivités locales.
- Le processus de suivi et d'examen doit créer des opportunités de **dialogues inclusifs** facilitant un **apprentissage rapide** chez les décideurs et les professionnels de la gestion urbaine. Il doit s'appuyer sur des plateformes existantes et des forums s'il en existe et en établir de nouveaux si nécessaire.

#### 6. Donner davantage la parole aux villes dans la gouvernance urbaine mondiale

- Le potentiel de transformation des villes pour sauvegarder les biens publics mondiaux doit être exploité en **améliorant l'implication des gouvernements locaux et des acteurs urbains dans la gouvernance urbaine mondiale**. Ils doivent en effet jouer un rôle spécifique dans la conception, la réalisation et le suivi de la politique internationale en matière de développement urbain durable.
- Habitat III constituera le point de départ de débats constructifs sur l'architecture institutionnelle de la gouvernance urbaine mondiale visant à appuyer la mise en œuvre du nouvel agenda urbain. L'engagement accru et la coordination entre agences au sein du système des Nations unies joueront également un rôle essentiel pour appuyer la mise en œuvre cohérente et coordonnée du nouvel agenda urbain. Il s'agit là d'un débat à relativement long terme qui doit aussi porter sur le rôle futur d'ONU-Habitat.